

LIGUE DE TIR DU CENTRE-VAL DE LOIRE

à afficher dans votre club

RÉUNION DE COMITÉ DIRECTEUR 17 Février 2018

Centre de Tir Régional FLEURY-LES-AUBRAIS

Présents:

Mrs Gilles DUMERY, Frédéric MURAT, François CELERIN, Jean Loup VERSTRAETE, Bernard GUYON, Paul BOUILLON, Guy GUILLON, Jean-Michel COURVOISIER, Amaury MESNIL, Jean-Emmanuel FRONTERA, Patrick SALOMON, Roland BARBIER, Eric BEAUVAIS, Guillaume VAN DER VENDE, Jean-Yves MICHEL, Philippe TEYSSEDRE.

Mmes Sylvie LANSON, Rolande DUBOIS, Sandrine GALLIER, Estelle GERMONPREZ, Marie-Ange VILLEPELE, Adeline COUET, Céline ARDELET, Anne AVIGNON

Président des comités départementaux : Gianni DE ZOLT (CD 18), Guy GUILLON (CD28), Patrick SALOMON (CD37).

Excusés: Bernard DURANTET, Jean François VIANDIER, Sylvain DEBENNE, Eric GUIGNARD, Fabien BLANCHARD, Philippe CHAQUIN, Jean-Michel AUBAULT (CD41), Henri AUVRAY (CD 45), Marc BASILLE, Julien BOUTMARD.

Gilles DUMERY accueille les participants à 9H30.

Nous avons une pensée pour Gil MARECHAL Président de la fraternelle Boutigny (28), décédé récemment.

Gilles demande aux nouveaux élus de se présenter :

- Adeline COUET BTC Lazenay,
- Céline ARDELET US Brion,
- Jean-Yves MICHEL TS Châteauroux-La Martinerie,
- Guillaume VAN DER WENDE ADA Blois.

1/ POINT SUR LES COURRIERS RECUS

Département du 28 : le club de Bonneval Tir, une plainte anonyme a été déposée contre le club pour des faits de tirs extérieurs au stand. M. BRIANSOULET nous avait assuré qu'il n'y avait pas de problème. M. BRIANSOULET ne fait désormais plus partie du club suite à des problèmes graves.

Un rapport a été fait par la DRDJS qui a ordonné la fermeture du pas de tir 50m. La Ligue fera une visite des installations afin de déterminer si le club peut rester ouvert au vu de la sécurité des pas de tir.

Le club du Blanc (36) a aussi des problèmes de nuisances sonores avec une réduction des calibres utilisables.

La Ligue prévoit de vérifier et contrôler toutes les homologations des clubs durant la mandature afin de vérifier à titre préventif les structures de nos associations.

Gilles nous remet les informations concernant l'utilisation de l'arme de dotation individuelle des gendarmes dans le cadre du tir sportif hors service. Les gendarmes pourront utiliser leur arme de service dans le cadre du tir sportif avec des règles bien précises.

- Ils devront avoir une licence FFTir.
- En cas d'utilisation de munitions vendues par l'association, le club devra conserver les étuis et les balles non utilisés.

Seuls les clubs disposant d'une arme leur permettant d'acquérir des munitions de 9mm, pourront accueillir les gendarmes avec leur arme de service (ou si le gendarme dispose à titre personnel d'une arme de ce calibre à titre sportif).

Le FINIADA a étendu son champ d'action : grand excès de vitesse, boissons, malversation financière etc... Il faut rappeler à nos licenciés les règles de Droits et les risques pour leur pratique sportive.

2/ CANDIDATURE CROS

Le Comité directeur de la Ligue de tir du Centre-Val de Loire, à l'unanimité, autorise Sylvie LANSON à présenter sa candidature au sein du CROS.

3/ POINT SUR LA TRESORERIE ET BUDGETS PREVISIONNELS

Sylvie nous présente les comptes arrêtés au 31 Janvier 2018. Ceux-ci sont provisoires car certaines écritures de régularisation doivent se passer au 31/8. Ayant assisté la veille à une réunion au CROS, elle nous indique que pour déposer un dossier CNDS, les actions formation rentrent désormais dans des cadres bien précis et très restrictifs (lutte contre la discrimination, handicap, emploi, sport santé) et plus du tout dans la formation des juges, tireurs, formateurs qui nous intéressait et nous permettait de déposer des dossiers. Il ne sera donc plus possible d'en faire au niveau de la Ligue étant donné que nous ne rentrons plus dans les bonnes cases.

Sylvie nous fait le point positif sur le GPF. Gilles remercie les arbitres et les bénévoles oeuvrant sur cette manifestation de manière très professionnelle.

Sylvie nous présente le bilan positif des championnats régionaux 10m aussi bien en nombre de tirs, équipes, arbitres, km, rétrocession.

Gilles rappelle que le Conseil Régional subventionne les achats de matériel jusqu'à 40 %. Les comités départementaux peuvent faire des dossiers en regroupant les demandes des clubs. La Lique soutien ce type d'action.

La Fédération augmentera de 1 € la part fédérale pour la saison 2018/2019 et de 2 € pour la saison 2019/2020 (licence jeune et adulte).

4/ POINT SUR LES LICENCES

A ce jour, la Ligue compte 8450 licences (8409 à même date l'an passé). Le taux de renouvellement est bon, par contre, les créations sont en baisse.

Il convient de rechercher de nouveaux licenciés.

A ce jour, 216 150 licenciés au niveau national.

5/ POINT SUR LES HOMOLOGATIONS DE CLUB

Gilles fait un tour de table sur ce sujet. Les comités départementaux peuvent demander à ce que certains clubs soient vus en priorité afin de les aider dans leur mise en conformité. Il convient de contacter Marc ou Julien.

Le guide du dirigeant est en ligne sur le site de la Ligue pour répondre aux questions des clubs.

6/ POINT SUR LA REGLEMENTATION

Gilles rappelle, qu'au point de vue légal, il ne doit pas y avoir d'alcool, ni de consommation d'alcool dans les infrastructures sportives.

Certains sportifs constatent des dérives et préviennent la Ligue.

Le risque est très important <u>pour les associations</u> qui risquent la fermeture du stand de la part de la Préfecture <u>et pour les licenciés</u> qui eux, risquent de se retrouver au FINIADA avec interdiction d'armes pour très très longtemps.

7/ POINT ITAC

Rolande demande s'il serait possible de mettre un renseignement dans ITAC concernant les arbitres qui ne veulent plus arbitrer (et qui ont émis officiellement leur volonté de ne plus arbitrer) afin qu'ils ne ressortent plus sur les listes.

ITAC ne permet pas de faire du publipostage, il convient de faire des extractions excel pour établir des étiquettes ou des envois en publipostage.

8/ FORMATION

La convention concernant la création de l'Equipe Technique Départementale du Cher est signée avec la Ligue afin d'officialiser cette structure décentralisée de l'Equipe Technique Régionale. Le CD de l'Indre demande à ce qu'on lui fasse parvenir un modèle de cette convention afin qu'il établisse également celle-ci.

Gilles précise l'importance de démultiplier l'action de la Ligue au sein des départements.

9/ POINT CHAMPIONNATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Sylvie nous fait le point des médailles récoltées aux Championnats de France 10m à Tarbes (6 au 10 février).

2 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 4 médailles de bronze en individuel

4 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 3 médailles de bronze en équipes

1 médaille d'or et 1 médaille de bronze en équipes Para-Tir

Le comité directeur félicite et applaudit nos associations et sportifs!

Calendriers

Les Championnats du Monde de ShootGun auront lieu du 24 mai au 10 juin sur les installations du CNTS.

Les Championnats de France TAR, 25/50m, 300m et plateau auront lieu au CNTS du 11 au 22 Juillet.

Les Championnats de France Cible Mobile auront lieu à Gien au lieu du CNTS. La date est à revoir afin de ne pas se trouver en même temps que les autres championnats au CNTS et pourrait être repoussée au 28/29 Juillet, Sylvie doit demander à la DTN si cela est possible.

Le projet du stand «finale» a été voté par le Comité directeur de la FFTir. Ce stand est obligatoire pour pouvoir organiser les compétitions internationales ISSF. Il aurait un budget d'environ 7,5 millions d'euros.

Guillaume VAN DER WENDE pose la question de la réhabilitation des anciens hangars prévus initialement pour ce stand «finale». Ce projet coûterait trop cher, et les hangars sont trop loin des pas de tir 10-25-50m selon notre maître d'ouvrage.

Le CNTS devrait être occupé par les nations désirant s'entraîner en vue des Jeux Olympiques 2024. La Région Centre et le mouvement sportif se positionnent pour accueillir les sportifs en fonction des installations sportives disponibles.

Les Jeux ne pourront pas avoir lieu au CNTS: trop loin de Paris en temps et en distance, et l'impact médiatique est plus important sur Paris.

Le stand provisoire, construit pour les JO à Paris, pourrait être transformé en stand régional pour l'Île de France, en remplacement de Versailles dans le meilleur des cas pour notre sport.

L'inauguration du CNTS aura lieu le jeudi 17 mai après midi. Les licenciés auront la possibilité de tirer pendant les journées portes ouvertes (les 18 et 19 mai) avec inscriptions préalables sur un site dédié de la FFTir. Il y aura besoin d'une centaine de bénévoles. Il sera fait appel aux animateurs, initiateurs et arbitres de notre région pour assurer l'encadrement. Un mail sera fait aux associations et aux licenciés.

10/ POINT GESTION SPORTIVE

Frédéric nous présente le planning des championnats régionaux et nationaux. Le BTC Lazenay organisera les régionaux Fosse Olympique et Double Trap les 24/25 mars.

Il y aura du tir le vendredi après-midi pour le régional TAR à Chinon.

Concernant les régionaux au CNTS, Frédéric nous présente le planning prévisionnel. Le 50m sera sur cibles électroniques, le 25m sur cibles papier. Il y aura besoin de beaucoup de bénévoles (le Championnat du Monde utilisera déjà les ressources du 36), en arbitres et autres aides comme boucheur, greffier. Il sera fait un appel à candidature au niveau des bénévoles des clubs. Bernard GUYON a fait un 1^{er} point sur les besoins : 1 arbitre pour 20 tireurs au

50m, 6/7 arbitres/aides par travées de 10 postes au 25m.

Les stagiaires pourraient arbitrer sur une journée pour éviter l'hébergement.

Les jeunes de l'Ecole de tir (minimes) pourraient aussi aider.

Les clubs qui fourniront des aides pourraient être récompensés.

Il sera aussi étudié la possibilité de récruter des personnes non licenciées sous réserve des conditions d'assurance.

Il faudra aussi étudier la problématique de l'accès au stand (VigiPirate et contrôles licences et identité) afin de prévoir suffisamment de temps pour accéder aux pas de tir à cause des Championnats du Monde TSV se trouvant en même temps (1200 tireurs).

Pour faciliter l'accès et en accord avec la FFTir, un badge sera édité par la Ligue et envoyé avec les convocations des tireurs. Il sera obligatoire pour pénétrer dans l'enceinte du CNTS pour la période de tir.

Un parking réservé et obligatoire sera installé derrière le pas de tir 50 mètres.

Le port des lunettes et du casque de protection sera obligatoire pour la visite des pas de tir TSV lors du championnat du Monde.

11/ PROJET ST JEAN DE BRAYE

Gilles nous informe de l'avancement des travaux de la SMOC, l'architecte est sélectionné (le même que celui du CNTS). Le bornage des terrains doit être vérifié. Le pré-projet chiffré devrait sortir en fin de mois. La Ville de St Jean de Braye doit s'engager sur les problématiques d'émanations de bruit afin de ne pas avoir de problèmes de voisinage.

12/ POINT SUR LES COMMISSIONS

Commission médicale : RAS

<u>Commission arbitrage</u>: Mr Bernard GUYON assistera au colloque des RRA qui aura lieu le 4 mars au CNTS. Deux sessions de formation continue auront lieu les 4 mars à Fleury les Aubrais (pour le 18/28/45) et le 17 mars à Chinon (pour le 36/37/41).

<u>Commission formation</u>: Estelle nous fait part des excellents résultats du groupe OBJECTIR aux Championnats de France à Tarbes. Le stage minimes a lieu les 25/26/27 février. Un stage OBJECTIR 50m aura lieu le 18 mars à Chabris. Le regroupement avec l'Alsace et le groupe SPECTRE sera reconduit fin Juin. Il est constaté une très bonne ambiance entre ces 2 équipes de jeunes.

Concernant la formation initiale «animateurs», le 1^{er} WE sera organisé en bidépartement afin de pouvoir prendre plus de candidats. Actuellement, nous prenons 15 candidats par session, mais la demande est plus importante.

Jean-Emmanuel pose la question de la formation continue «initiateurs». Elle pourrait se faire la saison prochaine en bi-département.

<u>Commission tir spécifique</u> : La Ligue a proposé de prendre en charge des cibleries basculantes TAR 25m au club de Chinon, nous sommes toujours en attente de leur réponse et devis.

L'épreuve TAR «carabine semi-automatique» n'est pas une discipline officielle, il n'y aura pas d'organisation de championnats départementaux, ni régionaux. Les départements peuvent organiser un critérium s'il le désire dans cette épreuve.

<u>Commission jeunes</u>: Avancement de la campagne de recyclage avec la création de la cartographie de la récupération des métaux. Cela sera envoyé par ITAC. La page Facebook a été créée et fonctionne bien.

La commission travaille sur l'idée de l'aide à la création d'une ambiance dans les clubs avec des jeux de tir permettant d'apporter une aide aux formateurs pour créer une cohésion de groupe notamment pour les jeunes.

Les récupérateurs de balles peuvent être potentiellement bruyants, il convient de mettre des plaques de caoutchouc ou autre matériau absorbant comme le bois afin d'éviter les vibrations.

<u>Commission promotion</u>: La Ligue, aidée du Comité du 41, participera au Game Fair les 15/16/17 Juin.

Sandrine s'occupe des récompenses qui sont remises lors de l'assemblée générale. Il faudra aussi penser aux cadeaux qui seront offert aux participants des régionaux Ecole de Tir en 2019. Cette année, ils recevront un stabilo 4 couleurs.

De fréquentes questions étant posées sur le CNTS, la Fédération étudie les tarifs qui pourraient être pratiqués pour venir s'entraîner au CNTS, ces tarifs pourraient être communiqués lors des portes ouvertes, mais l'ensemble des travaux ne sont pas terminés.

Commission presse : Il convient d'envoyer les articles de presse à Julien.

13/ QUESTIONS DIVERSES

Adeline COUET pose la question de la remise des récompenses des championnats régionaux pour la discipline Plateau. Ces récompenses sont données lors de l'AG de Ligue en Octobre alors que les régionaux ont lieu en Avril/Mai. Sandrine achètera des médailles qui pourront être distribuées lors des régionaux des 24/25 mars.

Bernard GUYON nous fait part de remarques qu'il a eu sur les arbitres qui ont œuvré lors des championnats régionaux 10m à Fleury notamment concernant leur provenance géographique. Il sera demandé pour les prochains championnats à Fleury de «faire tourner» des arbitres qui viendront de tous les départements.

Guillaume rapporte la demande de Jean-Michel AUBAULT: proposition de regroupement entre le 36 et le 41 pour l'organisation du CDFC 10m tour départemental. Gilles n'est pas opposé à cette démarche. Il est impératif que le tour départemental du CDFC soit organisé dans chaque département (ou en bi-département).

Jean-Loup précise qu'il est disponible pour répondre à toutes questions médicales qui pourraient lui être posées.

La boutique fédérale a changé. Elle est consultable sur le site de la Fédération. C'est désormais Original Flocker au lieu et place d'ITRC.

Depuis cette saison, ITRC ayant une action commerciale très forte sur Internet qui occupe son activité principale, nous travaillons avec IZY'COM à LA CHAPELLE ST MESMIN qui reste à taille humaine et nous rend les mêmes services plus rapidement.

Des clubs ont posé la question relative aux maquettes payées auprès d'ITRC et sur la possibilité de les récupérer. Sylvie nous informe qu'IZY'COM aurait éventuellement la possibilité de les récupérer. Il convient de prendre contact avec Florian DUBOIS au 0664529821.

Guy GUILLON nous informe que des arbitres de son département demandent de la formation. Rolande lui répond que la formation continue a lieu le 4 mars à Fleury et qu'ils n'ont pas tous répondu. Sinon le RDA peut former les candidats arbitres dans son département comme cela se fait dans le 37 et dans d'autres départements.. Formation arbitrage Para-Tir : Frédéric BROUTCHOUX a passé l'examen régional avec Philippe CHAQUIN. Il conviendrait que la commission arbitrage organise une formation afin de partager l'info avec les clubs accueillant des para-tir.

Roland BARBIER : Pour la discipline TAR «Armes Authentiques» : cela doit être signalé en amont afin de tirer dans la bonne épreuve lors des départementaux. Les armes doivent être parfaitement contrôlées au niveau des départementaux.

Marie-Ange VILLEPELE demande si une formation continue «Animateurs» validation Cibles Couleurs est prévue : il convient de prévoir une planification au niveau de la Ligue.

Prochaine réunion de Comité Directeur : le samedi 6 Octobre à Fleury les Aubrais (à confirmer).

La Secrétaire

Rolande DUBOIS

Le Président

Gilles DUMERY